

La Tournée des Plages

Des Dunes de Flandre

WEEK-END EN SCÈNE

SAMEDI 10 JUIN 2023

DE 16H À MINUIT

DUNKIRK SPIRIT PIPERS
JEANZIBART
TROS
LES SHADOWS
LES CHI'IRLANDAIS
MON PETIT BUSINESS
LINOLEUM
LA BELLE ETOILE

FERME NORD - ZUYDCOOTE

VENEZ À VÉLO !

BUVETTE - FRITERIE



Agenda

MAI

Samedi 6 mai à 14h
RDV parking Espace Robert Merle
Marcher contre vents et marées

Associations « Pour Audrey »
et « Cap sur la Forme », ADAR, Apahm,
La Maison de CoT'aidants

Dimanche 7 mai à 8h30
RDV point infos tourisme
rue de Wattlelos
Visite des épaves

Lundi 8 mai à 11h
Monument aux morts
Dépôt de gerbe
La Municipalité

Samedi 13 mai à 10h
Maison médicale
Exposition
Atelier Artistique

Samedi 13 mai de 8h à 20h
Dimanche 14 mai de 8h à 18h
Espace Robert Merle
Championnat international
La Flèche Zuydcootoise

Dimanche 14 mai à 10h
Parking hôpital maritime
Rallye équestre transfrontalier
ACMF

Dimanche 14 mai à 11h
Place de la Gare
MAI en vélo
(Voir page 10)

Mercredis 17 mai et 24 mai
de 16h30 à 18h
Lundi 22 mai de 17h30 à 19h
Salle Pierre Lamstaës
Inscriptions accueils
de loisirs



JUIN

Samedi 3 juin à 14 h
Espace Robert Merle
Les Boucles Zuydcootoises
Cap sur la Forme
(Voir page 10)

Mardi 6 juin à 9h
RDV point infos tourisme
rue de Wattlelos
Visite des épaves

Samedi 10 juin à partir de 16h
Ferme Nord
Week-end en scènes
Zuydcoote Animations

Dimanche 18 juin de 6h à 18h
Rue du Général De Gaulle
Brocante « fête du village »
Les Judcoot'lussen
(Voir page 10)

JUILLET

Samedi 1^{er} juillet de 10h à 14h
Ecole publique
Kermesse
APEEZ

Samedi 1^{er} juillet à partir de 17h30
Ecole publique
Soirée croques et jeux
Les Zébrillons

Dimanche 2 juillet de 8h à 12h
Les berges du canal
Concours de pêche
La Bourriche Zuydcootoise

Permanences en Mairie

Permanence des Conciliateurs de Justice
Le mercredi 3 mai et le lundi 5 juin
de 9h30 à 11h30 en mairie
sur rendez-vous au 03 28 29 90 00
Si besoin contactez le 03 28 61 52 44

Permanence du CCAS
Mme LEMPEREUR, adjointe déléguée aux affaires sociales et au logement assure une permanence le mardi matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence APA
(Allocation Personnalisée d'Autonomie)
Informations sur le maintien à domicile
Les 10 mai et 7 juin de 15h à 17h en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00

Permanence Mission Locale
Entreprendre Ensemble pour les - 25 ans
Les mardis 2 mai et 6 juin après-midi
Pour tous renseignements, contactez le CCAS de Bray-Dunes au 03 28 29 96 20

Permanence de la Mutuelle Just'
Le vendredi 16 juin matin en mairie, sur rendez-vous au 03 28 29 90 00.
Si besoin, contactez le 03 74 02 00 85

Permanence de M. Paul CHRISTOPHE
Député de la circonscription
Contactez le bureau à Bourbourg
11, rue du Marché aux fruits au 09 62 64 50 59
pour prendre rendez-vous

Permanences en dehors de Zuydcoote

Permanence des assistantes sociales
Mme VANDERHAEGHE assistante sociale assure le secteur de Zuydcoote et tient une permanence :
• à la mairie de Ghyvelde, 145 bis rue Nationale, le mardi de 14h à 16h
• ou visite à domicile
• Sur rendez-vous au 03 59 73 47 20

Permanence de la Maison de l'emploi pour les + de 25 ans
341, rue du Général de Gaulle à Bray-Dunes
Tél. 03 28 29 96 20
Lundi : 13h à 17h30 - Mardi : 13h à 16h30
Mercredi : Fermeture
Jeudi : 13h à 17h30 - Vendredi : 13h à 16h30

Permanence d'Habitat du Nord
Chaque jeudi de 14h à 17h
Permanence à Saint-Pol-sur-Mer
Rue de la République,
Résidence Jean Bart, entrée S, appt 1
Tél. 08 11 71 59 59

La Gazette Zuydcootoise : Journal d'information de la commune
Directeur de la publication : Florence VANHILLE - Impression : ICO
Papier recyclé PEFC



Zuydcootoises, Zuydcootois,

Chaque année, la fin du premier trimestre est l'occasion de faire un bilan financier de notre commune avec le vote des comptes de l'année précédente et celui du budget de l'année à venir.

Ce n'est un secret pour personne, l'année 2022 a été difficile en raison de la situation économique et des augmentations flagrantes du coût de l'énergie.

Cependant, grâce aux agents de notre commune et au pilotage très suivi de notre adjoint aux finances, Bruno DIMPRE, nous pouvons annoncer un bilan positif pour l'année 2022. Je les remercie

vivement pour ce travail quotidien et difficile d'économie.

Le dernier conseil municipal a aussi été l'occasion de maintenir notre politique de stabilité du taux d'imposition en n'effectuant pas d'augmentation pour la 13^{ème} année consécutive.

Enfin, nous avons avancé sur notre projet d'équipement communal puisque le conseil municipal a voté, à l'unanimité, la constitution d'un jury pour le concours d'architecte qui vient d'être lancé.

Dans les 2 mois à venir, nous verrons de nombreuses animations revenir sur notre village. Dès ce 6 mai, nos élues aux affaires sociales, Béatrice LEMPEREUR et Mary LECOINTRE, ont organisé une belle manifestation « Marcher contre vents et marées ». Les associations "Pour Audrey", "Cap sur la forme", "l'ADAR", "l'APHAM" et "la maison des cot'aidants" vous y attendent nombreux pour des marches en groupes et ludiques sur notre village.

Les mois de mai et juin seront ponctués par les "boucles zuydcootoises", "Week End en scènes" qui revient et s'installe à la ferme Nord, la brocante et enfin la kermesse des enfants qui sera suivie d'une animation de jeux de société avec les Zébrillons.

Je tiens à renouveler mes remerciements à toutes les associations et surtout à l'ensemble des bénévoles de ces associations qui donnent, avec dévouement et bonheur, de leur temps pour offrir de belles animations aux Zuydcootois. Nous vous y attendons nombreux et je serais ravie de vous y rencontrer.

Florence VANHILLE
Maire de Zuydcoote
Vice-Présidente
en charge du Tourisme à la Communauté
Urbaine de Dunkerque

Compte-rendu du 4 avril 2023

AFFAIRES GENERALES

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2022

Modification du règlement intérieur Lieu de réunion de l'assemblée délibérante

Changement du lieu de réunion de l'assemblée délibérante : « la Mairie » est remplacée par « la salle Robert Merle ».

FINANCES

Approbation du Compte de Gestion Fonctionnement

Le compte de gestion est l'état comptable réalisé en parallèle par le Trésor public, il est en tout point identique au compte administratif.

Approbation du Compte Administratif

Le compte administratif de la Commune fait l'état de :

- 1 522 150,98 € de recettes de fonctionnement
- 132 921,42 € de recettes en investissement
- 1 369 096,28 € de dépenses en fonctionnement
- 43 593,61 € de dépenses en investissement.

A ces chiffres s'ajoutent les excédents des exercices précédents :

- 425 831,79 € en fonctionnement
- 112 776,30 € en investissement.

La Commune termine l'année 2022 avec un budget excédentaire cumulé de 780 990,78 €.

Affectation des résultats

L'excédent en fonctionnement de 578 886,67 € est réaffecté en totalité au fonctionnement 2023 (compte R002). L'excédent en investissement de 202 104,11 € est réaffecté intégralement à l'investissement 2023 (compte R001).

Vote des taux d'imposition

Le conseil municipal a approuvé le maintien des taux d'imposition de la commune à :

- 38,89 % pour le foncier bâti
- 90,69 % pour le foncier non-bâti
- 21,81 % pour la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires.

Ce sera donc la 13^{ème} année consécutive sans augmentation des taux d'impositions communaux.

Approbation du Budget Primitif 2023

Le budget primitif se décompose de la manière suivante :

- 2 054 468,67 € de recettes en fonctionnement
- 228 993,05 € de recettes en investissement
- 1 424 718,15 € de dépenses en fonctionnement
- 211 636,52 € de dépenses en investissement.

Admission en non-valeur

Refus d'admission en non-valeur et demande d'engager des poursuites.

Demandes de subventions Rénovation de l'éclairage public Rue de Roubaix

Le conseil municipal a sollicité deux subventions d'un montant total de 38 000 € pour la rénovation de l'éclairage public de la plage.

JEUNESSE

Fixation de la participation communale aux séjours ados

Le conseil municipal a :

- fixé la participation aux séjours ados 2022 (environ 75 % à la charge de la commune / environ 25 % à la charge des parents),
- accepté le règlement de l'ensemble des frais par la commune puis le remboursement par les parents de leur

participation,

- autorisé le règlement par les parents en 3 fois en avril, mai et juin,
- accepté le remboursement en cas de désistement pour motif médical ou tout autre motif légitime laissé à l'appréciation de la commune.

AFFAIRES SCOLAIRES

Fixation des rythmes scolaires

Le conseil municipal a souhaité fixer comme suit les rythmes scolaires pour la période 2023/2026 :

- Périscolaire 7 h 00 – 8 h 20
- Enseignement 8 h 20 – 11 h 30
- Restauration 11 h 30 – 13 h 20
- Enseignement 13 h 20 – 16 h 30
- Périscolaire 16 h 30 – 19 h 00

VIE ASSOCIATIVE

Octroi de subventions aux associations

Détermination des montants de subvention des associations qui en ont fait la demande :

- CPIE – Flandre Maritime : 700 €
- Cap sur la forme : 1 200 €
- Click and Tick : 150 €
- La bourriche Zuydcootoise : 500 €
- L'aigle Zuydcootois : 750 €
- Le Courtil des Simples : 800 €
- Le long Zuydcoote : 150 €
- Les Zébrillons du jeu : 500 €
- UNC : 150 €
- Union Sportive de Bray-Dunes : 230 €.

AFFAIRES SOCIALES

Octroi d'une subvention au CCAS

Le Conseil Municipal a octroyé une subvention d'un montant de 20 000 € au CCAS.

COMMANDE PUBLIQUE

Fixation du nombre et désignation des membres du jury du projet « Equipement communal »

Le conseil municipal a fixé à 9 membres la composition du jury du

concours d'architecte dont les 6 élus suivants :

Florence VANHILLE,
Johnny DECOSTER,
Pascale DESFRENNES,
Bruno DIMPRES,
F.abienne DELANSAY,
Thierry WALLYN.

RELATIONS INTERCOMMUNALES

Présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Le conseil municipal a pris acte de la présentation du rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

MOTION

Résiliation du bail emphytéotique du « petit bois »

Le conseil municipal a sollicité le conseil de surveillance de l'Hôpital Maritime de Zuydcoote en vue d'obtenir la résiliation du bail emphytéotique du « petit bois ».

Le mot de...

Bruno DIMPRES, 5^{ème} adjoint aux finances

Adjoint aux finances depuis un an, je suis heureux d'avoir succédé à Jean-Noël Vanvincq qui a tenu avec beaucoup de sérieux les comptes de notre village.

Professeur d'EPS, sportif de haut niveau, puis chef d'établissement dans l'enseignement catholique (dernièrement à Notre Dame des Dunes à Dunkerque) et enfin président de l'UGSEL national, c'est avec beaucoup de plaisir que j'essaie de mettre au service de la commune les compétences développées au cours de mon cursus professionnel.

Ainsi, dans mon esprit, être adjoint aux finances, c'est allier :

- Sobriété
- Rigueur
- Prospective

SOBRIÉTÉ

Les politiques de sobriété recouvrent les mesures et les pratiques quotidiennes qui permettent d'éviter la demande en énergie ou en matériaux, tout en assurant le bien-être de toutes et tous. Ceci nous est bien sûr dicté par la crise de l'énergie et l'inflation, mais aussi parce que nous sommes des éco citoyens qui pensons à l'avenir de nos enfants et petits-enfants. C'est pour

cette raison que j'essaie d'accompagner tous les projets de l'équipe par un éclairage financier.

RIGUEUR

Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit, telle est la devise de notre équipe. Pour arriver à ce résultat, nous avons travaillé avec Vincent Ramet, notre Directeur Général des Services, sur un budget prévisionnel très précis et, grâce à des tableaux de bord suivis mensuellement, nous gardons le cap. L'adjoint aux finances n'est pas toujours le plus sympathique car il est souvent amené à dire "non" aux dépenses mais ce n'est que de cette manière que nous atteignons nos objectifs d'investissements.

PROSPECTIVE

Gérer c'est prévoir. En tant qu'adjoint, j'ai à assumer le suivi mensuel des dépenses et des recettes, mais également à anticiper sur les dépenses à venir, tout en garantissant que les dépenses en cours vont nous permettre de faire de nouvelles économies. Gestionnaires responsables, nous avons travaillé sur une prospective financière afin d'évaluer la faisabilité de nos différents projets. La commune a été bien gérée jusqu'à présent, il faut que cela demeure.



Dans ces quelques lignes, j'ai cherché à vous définir les tâches et les responsabilités de l'adjoint aux finances.

Sobriété et rigueur ne doivent pas engendrer une dégradation du cadre de vie. En collaboration étroite avec Johnny Decoster, adjoint à l'Urbanisme et Bruno Pruvost, adjoint aux travaux, nous ajustons nos finances pour continuer à entretenir et embellir notre village (travaux sur l'éclairage public, travaux de rénovation de l'église, fleurissement ...).

Zuydcoote nous a accueillis, mon épouse et moi, en 2007. Nous avons découvert un village où il fait bon vivre. Être un élu à votre service est un vrai plaisir et j'espère que nous ferons encore un bon bout de chemin ensemble.

Association : Le Courtil des Simples



Depuis quand existe votre association ?

Notre association existe depuis 2005 mais elle est domiciliée à Zuydcoote depuis 2018, suite au déménagement de ses fondateurs Amélie Corsiez et Jean Siguoir. Son but principal est de mettre en avant la biodiversité végétale et les bienfaits des plantes sauvages et aromatiques cultivées par des ateliers et la création de produits à base de plantes.

Pouvez-vous présenter votre association ?

Notre association est forte aujourd'hui d'un conseil d'administration composé de cinq membres et d'une trentaine d'adhérents, en grande partie de Zuydcoote. Nous animons des ateliers mensuels à Zuydcoote, ainsi que dans le

reste de l'agglomération sur des thématiques variées dans le domaine des plantes : balades botaniques en milieu urbain et semi-urbain, cuisine sauvage, cosmétique naturelle, encens et parfum. Dans le village, nous cultivons également un jardin de plantes aromatiques et réalisons des panneaux de sensibilisation. Enfin, notre deuxième axe fort est tourné vers le patrimoine et l'archéologie locaux, au travers du festival de l'archéologie qui a lieu tous les deux ans et de prospections archéologiques, pour lesquels nos bénévoles se mobilisent.

Le plus important pour nous est de sensibiliser le public à la fois à la préservation de la biodiversité, dans notre domaine de spécialité, et à la préservation de notre patrimoine, qu'il soit botanique ou historique. Vous pouvez



suivre toutes nos actions sur notre page facebook et sur notre site.

Quels sont les événements organisés ?

Cette année aura lieu la 3^e édition de notre festival de l'archéologie, le 23 septembre, à Zuydcoote. Elle aura pour thème les francs et les vikings. Comme à chaque fois, une grande enquête pédagogique sera proposée aux enfants, avec différents ateliers. Une troupe de reconstitution, des conférences, un bateau viking et autres animations, compléteront le programme de cet événement tout public. En mai, nous proposons une porte-ouverte dans le jardin que nous cultivons.

Nous sommes toujours heureux que de nouveaux bénévoles nous rejoignent au jardin ou dans le festival. Si cela vous intéresse, contactez-nous ! Accueillons la biodiversité dans notre jardin, tondons autrement.

Email : courtildessimples@gmail.com

www.lecourtildessimples.fr

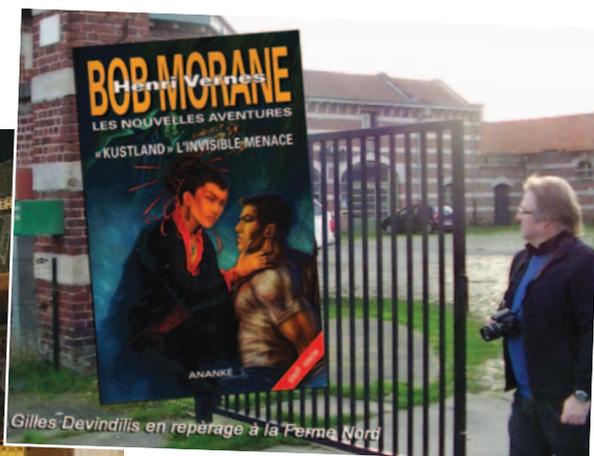
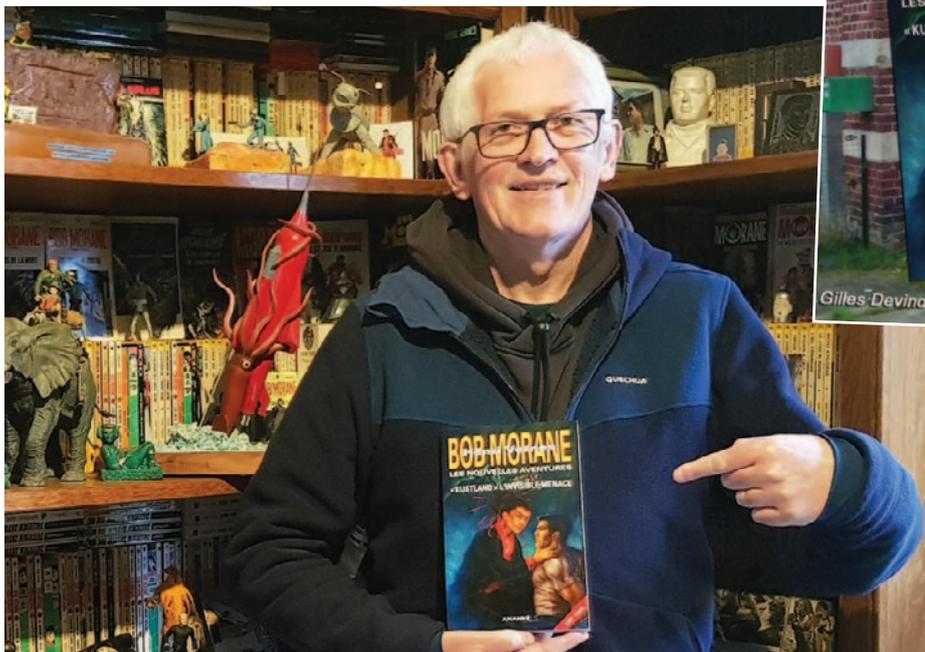
Facebook :

le Courtil des Simples

Instagram



Connaissez-vous Jannick DENIS ?



Peut-être, avez-vous déjà croisé Jannick Denis se promenant seul ou avec son chien, traversant le « p'tit bois » pour se rendre à la plage. Jannick et son épouse sont des vacanciers zuydcootois amoureux de notre village, ils sont au camping de l'Estran de mars à fin novembre.

Jannick est un inconditionnel d'un héros, un héros d'un autre temps dont beaucoup de gens ont entendu parler, ce sauveur du monde qu'est Bob Morane. Il fit sa connaissance en juillet 1969 en achetant dans une presse bray-dunoise son premier roman.

A cet instant commence une passion dévorante. Intarissable, il collectionne tout de son héros. Sa maison de Douvrin est un vrai musée avec bien sûr la collection des plus de 235 aventures en toutes les langues. Il y a une vingtaine d'années, il s'est mis à fabriquer des maquettes qui font référence à des scènes culte ou à des couvertures. Tout est prétexte à chercher, à réfléchir, à vivre Bob !

Bob Morane sort de l'imagination du romancier belge Henri Vernes en 1953,

il est l'auteur de romans d'aventures, souvent mêlés de science fiction, se déroulant partout dans le monde.

Jannick et Henri Vernes se sont rencontrés en 1991. En 2003, Jannick inaugure sa première exposition. Entre les deux hommes, le courant passe immédiatement, notamment quand l'auteur a connaissance de ses mises en scène. En 1993, Jannick fait la connaissance de Gilles Devindilis.

Gilles Devindilis, lui aussi, est un fan de Bob Morane depuis plus de 45 ans. Il a rencontré Henri Vernes en 1991 à Tournai et voulait devenir auteur de romans d'aventures également.

En 2000, Gilles Devindilis est repéré par les éditions Pierre Tisseyre et il crée une série de six titres des aventures de Laurent Saint-Pierre.

En 2011, il apprend qu'Henri Vernes souhaite passer la main. Le manuscrit de son premier tome, « L'or gris de Bolivie », a tout de suite remporté un gros succès. Le héros Bob Morane a dorénavant un nouveau papa, il est le successeur officiel désigné par Henri Vernes.

En décembre 2015, il vient sur le littoral en repérage avec Jannick pour faire une suite aux « Mangeurs d'Atomes », une aventure parue en 1961. C'est Jannick, qui à force de persévérance, a convaincu l'auteur de faire cette suite... « KUSTLAND, l'Invisible Menace », sorti en 2017.

A l'origine, c'est la rencontre du maire de l'époque, M. Paul Christophe en mai 2015, qui fit germer chez Jannick l'idée d'en parler à Gilles Devindilis... une partie de l'intrigue se passera à Zuydcoote, à la Ferme Nord.

Dans le roman, la Ferme Nord devient un laboratoire où la firme Pronotech avait discrètement établi ses quartiers. Grâce à Jannick, Zuydcoote entre dans l'univers du roman d'aventure et pas n'importe lequel ! Celui de Bob Morane.

Henri Vernes décède le 25 juillet 2021 à l'âge de 102 ans ! Il n'a pas eu d'enfant et a légué la totalité de son héritage à une fondation pour les animaux. Jannick est un infatigable chercheur de décors naturels dans les dunes afin d'imaginer des scènes du héros pour ensuite créer ses dioramas.

Si vous êtes intéressé par son travail, vous pouvez consulter sa chaîne Youtube : [jannick230456](https://www.youtube.com/channel/UCjannick230456)



BROCANTE

Le 2 avril, l'APEEZ a organisé sa brocante annuelle qui a remporté un succès !



ROULONS CONTRE PARKINSON

Vous étiez encore nombreux le samedi 8 avril matin pour accompagner Jean-Marc, vous avez été sa dopamine ! Cyclistes, pongistes, musiciens, trois disciplines qu'il pratique avec chacun d'entre vous pour ralentir la maladie de PARKINSON.

Au programme : un parcours de 45 kms à vélo et une animation ping-pong, le tout dans la bonne humeur !



CONCOURS DE VÉLOS, TROTTINETTES ET FAUTEUILS FLEURIS

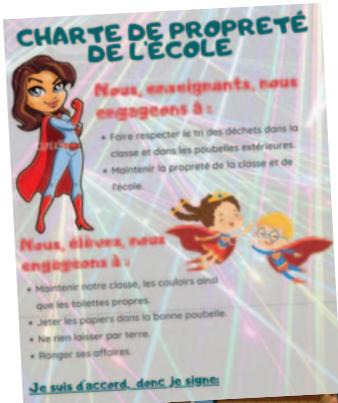
Le 12 avril 2023, l'association Zuydcoote Animations a organisé son 1er concours de vélos, trottinettes et fauteuils fleuris. De nombreux résidents de l'IEM ont participé et ont été récompensés par des chocolats.





CHARTRE DE PROPETE DE L'ECOLE

Depuis le mois de janvier, une chartre de propreté a été mise en place dans chacune des classes de l'école. Les enfants prennent leur rôle très au sérieux !! Le tri sélectif, le rangement, le respect des locaux sont devenus un jeu d'enfants pour eux. Pour les remercier, la municipalité a décidé d'offrir un goûter à chaque enfant. Les enfants ont eu la joie de faire une chasse aux goûters durant la récréation, ce fut une réussite pour chaque classe.



VENREDI 14 AVRIL : REPAS DE PÂQUES

Les enfants ont eu une belle surprise lors du repas ... La visite du grand Lapin 🐰 leur a offert un petit chocolat 🍫 !

Mai en vélo

A l'occasion de « mai en vélo », un rallye familial d'environ 10 kms en autonomie entre Ghyvelde, Bray-Dunes et Zuydcoote, au cœur du Grand Site des Dunes de Flandre se déroulera le dimanche 14 mai (voir programme). A Zuydcoote, de 11h à 18h, des vélos d'avant-guerre seront exposés sur le parvis de l'ancienne gare, côté voie verte. Une animation esprit guinguette avec dames en tenue d'époque sera également organisée avec la participation de la Cabane aux Délices et du Kotje.



Cap sur les 33^{èmes} boucles zuydcootoises

L'association "Cap sur la Forme" organise **samedi 3 juin 2023** ses traditionnelles Boucles Zuydcootoises.

Des Courses de l'éveil athlétique et poussins aux Masters 7 partiront de la salle Robert Merle de 15h à 15h45.

Au sein de celle-ci, le **17^{ème} Relais** par équipe de 3 coureurs (4 x 3500 m) ouvert aux Juniors, Espoirs, Séniors, Masters et Populaires s'élancera à 15h45.

Toutes ses épreuves entrent dans le cadre du **31^{ème} Challenge des Dunes de Flandre**. Inscriptions et règlement à envoyer **avant le mardi 30 mai 2023** (cachet de la poste faisant foi) à : M. Alain VERHAEGHE 15 rue Centrale 59123 Zuydcoote – Tél. 06 14 59 87 30

Nouveau : 2 marches sont proposées : 7 kms et 12 kms.

Départ des marches à 14h. Inscriptions sur place à partir de 13h30.

Renseignements et règlement complet sur : <http://capsurlaforme.free.fr>

Des bulletins d'inscriptions sont disponibles en mairie.



Brocante du 18 juin

L'association "Les Judcoot'lussen" organise leur traditionnelle brocante dite "La Fête au Village". Les inscriptions se feront **UNIQUEMENT** lors de permanences qui se dérouleront à leur local (garage du 16 rue du Général De Gaulle). Les riverains seront prévenus de leur permanence **par un tract dans leur boîte aux lettres**.

Zuydcootois uniquement : samedi 27 mai de 9h30 à 11h

Zuydcootois et extérieur : samedis 10 juin et 17 juin de 9h30 à 11h

Renseignements : 06 20 66 93 42

Chaque exposant devra s'acquitter du droit d'inscription ; si cela n'est pas le cas l'inscription n'est pas acquise. Les exposants devront lors de l'inscription présenter une carte d'identité ou un extrait K-bis de moins de 3 mois pour les professionnels. **Aucun exposant ne sera accepté sans ses pièces.**



Après-midi ludique avec l'association "Les Zébrillons"

Les Zébrillons du jeu sont ravis de vous proposer un après-midi ludique et gourmand, suivi d'une soirée croques, placée sous le signe de la convivialité et de la détente en famille ou entre amis, le samedi 1^{er} juillet à partir de 17h30, au 130 rue du Général De Gaulle.

Au programme, de nombreux jeux de société pour tous les âges et tous les goûts : des classiques mais aussi des jeux plus modernes et originaux, faits pour jouer en petits groupes ou tous ensemble. Nous avons pensé à tous les joueurs, débutants ou confirmés, pour des parties endiablées et des fous rires garantis ! Mais ce n'est pas tout : nous mettons également à votre disposition de délicieuses crêpes sucrées. Chacun pourra composer sa propre crêpe à partir d'une variété de garnitures : confitures, Nutella, sucre...

Le soir venu, des croque-monsieur sont en vente sur réservation pour commencer ou continuer la soirée sous le signe des jeux de société. L'entrée est gratuite, mais sur réservation, alors, n'hésitez plus et venez passer un moment de détente et de partage en notre compagnie. Nous serons ravis de vous accueillir et de vous faire découvrir les plaisirs du jeu dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Lien de réservation pour les croques du soir : <https://dgxy.link/croquezeb0107>



Une belle récompense !

Le jury de la campagne départementale des villes et villages fleuris a apprécié la qualité de notre cadre de vie. Nous avons obtenu la mention « très bien ». Ce résultat traduit les efforts du personnel technique. Félicitations à Julien et son équipe pour ce bel investissement à rendre notre village plus attractif !



Horaires d'ouverture du point infos tourisme

A compter du 18 mai :

- les samedis, dimanches et jours fériés de 14 h à 17 h (mai et juin)
- du mercredi au dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h (juillet et août).



Une benne pour les déchets verts

En lien avec la Communauté Urbaine de Dunkerque, la commune vous propose une benne à déchets verts installée derrière la mairie.

Cette benne est disponible au public et réservée exclusivement aux habitants de la commune :

le mardi de 14h à 17h
et le samedi de 9h à 12h
jusqu'au mardi 31 octobre



Point lecture de Zuydcoote

114, rue du Général De Gaulle à côté de la Mairie

Mardis 9 et 23 mai
Mardis 6 et 20 juin
De 16h à 18h

LE 25 MAI 2023 DE 14H00 À 16H00

ATELIER NUMÉRIQUE : DÉCLARER SES IMPÔTS EN LIGNE

GRATUIT, POUR DÉBUTANTS, PLACES LIMITÉES.
RÉSERVATION AU 03 28 29 90 00

Etat civil

Naissances

19/03/2023 Romane BELEMBERT
Fille de Mehdi BELEMBERT et de Charlotte MORTIER
25/03/2023 Naméa VASSEUR DELANNOY
Fille de Miguel VASSEUR et de Vinciane DELANNOY

Pacs

1/03/2023 Sophie PROTIN et Eric BLAEVOET

Camion MOBIL'OPTIQUE



Place de la gare
Samedis 6 mai et 3 juin
de 14h à 16h30

La tournée des drapeaux Olympiques et Paralympiques

La journée du 3 avril 2023 a été une grande fête pour toute l'agglomération. Les élèves de l'IEM et des classes CE 1 - CE 2 de l'école publique ont accueilli la tournée des drapeaux olympiques et paralympiques.

Retrouvez les images de cette journée via le lien : <https://we.tl/t-q3DbByp036>



(Crédit photos et vidéo : Communauté Urbaine de Dunkerque)

Arrêté préfectoral du 14 avril jusqu'au 30 juin 2023



L'hiver 2022-2023 a été marqué par une pluviométrie inégale, et notamment une longue période sans pluie durant le mois de février. Cela n'a pas permis une bonne recharge des nappes d'eau souterraines et on constate en particulier une absence de recharge dans certains secteurs du sud du département. Les précipitations du mois de mars et du début du mois d'avril n'ont malheureusement pas permis de compenser cette situation.

Les réseaux d'eau potable étant interconnectés, il existe de nombreux transferts d'eau à travers l'ensemble du département. Il est ainsi nécessaire que soit mis en place une solidarité entre les usagers de l'eau du département.

L'ensemble du département est donc placé en vigilance sécheresse, dans un objectif de sensibilisation à un usage raisonné de la ressource.

En fonction de l'évolution de la situation, des mesures de restriction pourront être prises ultérieurement pour les secteurs sur lesquels la situation serait la plus préoccupante.

Afin d'anticiper toute dégradation supplémentaire de la ressource en eau, tous les usagers sont appelés à diminuer leurs consommations d'eau potable ainsi que leurs prélèvements dans le milieu naturel pour ne pas porter atteinte à la ressource.

Espace Robert Merle

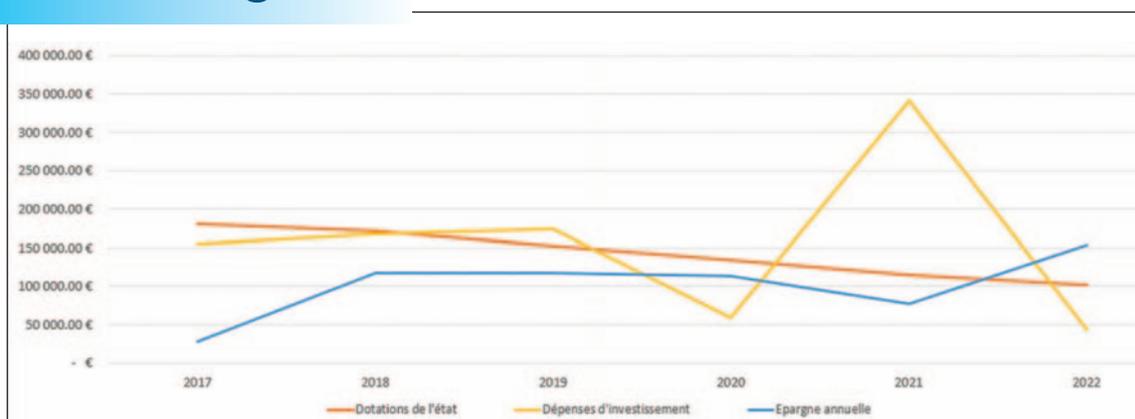
Comme vous avez pu certainement le constater, la salle Robert Merle se refait une beauté.

Ainsi, afin de vous accueillir dans les meilleures conditions, les élus ont souhaité investir dans le remplacement de la porte d'entrée et du carrelage.

Par ailleurs, les agents des services techniques se chargeront de remettre en peinture les murs et de rénover le plafond dans le courant de l'année.



Zoom sur le budget



Horaires des marées - Dunkerque

Calculé par le SHOM (Service Hydrographique et Océanographique de la Marine)

MAI

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 L	11 13	4,95	45	23 33	5,00	51	05 25	1,45	17 56	1,45
2 M	11 57	5,25	57	--	--	--	06 15	1,14	18 39	1,20
3 M	00 14	5,30	63	12 34	5,50	68	06 55	0,90	19 15	1,00
4 J	00 48	5,50	73	13 06	5,65	78	07 31	0,75	19 49	0,90
5 V	01 18	5,65	82	13 35	5,75	85	08 07	0,65	20 25	0,80
6 S	01 47	5,80	88	14 05	5,85	90	08 44	0,60	21 01	0,70
7 D	02 18	5,90	90	14 39	5,90	90	09 22	0,55	21 39	0,65
8 L	02 55	5,95	90	15 18	5,85	88	10 00	0,60	22 18	0,70
9 M	03 36	5,90	85	16 01	5,70	81	10 40	0,75	23 00	0,75
10 M	04 24	5,75	76	16 54	5,45	71	11 23	0,95	23 47	0,95
11 J	05 23	5,55	65	17 57	5,20	60	--	--	12 15	1,20
12 V	06 31	5,30	54	19 05	4,95	51	00 44	1,10	13 22	1,40
13 S	07 45	5,10	48	20 24	4,85	48	01 57	1,25	14 44	1,50
14 D	09 14	5,10	50	21 49	5,00	54	03 20	1,25	16 03	1,40
15 L	10 28	5,30	59	22 51	5,25	64	04 36	1,05	17 13	1,20
16 M	11 25	5,55	70	23 40	5,50	74	05 43	0,80	18 11	1,05
17 M	--	--	--	12 12	5,70	79	06 38	0,65	18 59	0,90
18 J	00 23	5,65	82	12 53	5,75	85	07 25	0,60	19 42	0,85
19 V	01 02	5,75	86	13 31	5,80	87	08 06	0,60	20 22	0,75
20 S	01 41	5,85	87	14 09	5,80	87	08 45	0,65	21 01	0,70
21 D	02 21	5,85	85	14 48	5,75	83	09 23	0,75	21 39	0,70
22 L	03 02	5,80	80	15 27	5,65	77	10 00	0,85	22 18	0,75
23 M	03 42	5,70	73	16 05	5,50	69	10 36	1,00	22 55	0,90
24 M	04 23	5,50	65	16 44	5,30	60	11 13	1,20	23 34	1,10
25 J	05 05	5,30	55	17 27	5,05	50	11 52	1,40	--	--
26 V	05 53	5,01	46	18 18	4,85	41	00 14	1,30	12 35	1,65
27 S	06 48	4,80	38	19 15	4,65	35	01 01	1,45	13 28	1,80
28 D	07 50	4,70	34	20 20	4,60	34	01 58	1,55	14 34	1,85
29 L	09 00	4,70	35	21 31	4,70	38	03 08	1,55	15 52	1,75
30 M	10 08	4,90	42	22 33	4,90	46	04 21	1,45	16 56	1,55
31 M	11 02	5,10	51	23 22	5,15	56	05 19	1,25	17 48	1,35

JUIN

Date	Pleines mers						Basses mers			
	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Coef	Heure h mn	haut. m	Heure h mn	haut. m
1 J	11 46	5,35	61	--	--	--	06 08	1,05	18 33	1,15
2 V	00 03	5,35	66	12 25	5,50	71	06 52	0,90	19 15	1,00
3 S	00 41	5,55	75	13 01	5,65	79	07 35	0,80	19 57	0,90
4 D	01 18	5,70	82	13 41	5,75	84	08 18	0,75	20 40	0,75
5 L	01 59	5,85	86	14 24	5,80	87	09 01	0,70	21 24	0,70
6 M	02 45	5,95	88	15 12	5,80	87	09 47	0,70	22 11	0,65
7 M	03 35	5,95	86	16 04	5,70	84	10 35	0,80	23 00	0,65
8 J	04 30	5,85	81	16 58	5,55	77	11 26	0,90	23 51	0,75
9 V	05 37	5,70	73	17 52	5,40	70	--	--	12 20	1,05
10 S	06 26	5,50	66	18 51	5,25	63	00 48	0,85	13 21	1,20
11 D	07 31	5,35	60	19 59	5,15	58	01 53	0,95	14 27	1,30
12 L	08 47	5,25	57	21 12	5,15	57	03 00	0,95	15 33	1,35
13 M	09 55	5,30	58	22 15	5,25	60	04 07	0,95	16 37	1,30
14 M	10 53	5,35	62	23 09	5,35	64	05 11	0,90	17 38	1,20
15 J	11 45	5,45	66	23 58	5,45	68	06 09	0,90	18 32	1,10
16 V	--	--	--	12 32	5,50	70	07 01	0,90	19 20	1,05
17 S	00 44	5,55	71	13 15	5,50	72	07 46	0,95	20 04	0,95
18 D	01 28	5,60	73	13 57	5,55	74	08 27	0,95	20 45	0,85
19 L	02 11	5,65	74	14 37	5,60	74	09 06	1,00	21 25	0,80
20 M	02 52	5,65	73	15 16	5,55	72	09 44	1,05	22 03	0,80
21 M	03 32	5,60	70	15 52	5,50	69	10 20	1,10	22 41	0,90
22 J	04 10	5,50	66	16 28	5,40	64	10 56	1,20	23 17	0,95
23 V	04 48	5,40	61	17 06	5,25	58	11 32	1,30	23 53	1,10
24 S	05 29	5,25	56	17 48	5,15	53	--	--	12 10	1,40
25 D	06 14	5,10	50	18 35	5,00	47	00 32	1,51	12 51	1,50
26 L	07 04	5,00	45	19 27	4,90	43	01 16	1,25	13 39	1,60
27 M	07 58	4,90	42	20 23	4,85	41	02 08	1,35	14 37	1,65
28 M	08 56	4,90	42	21 23	4,90	43	03 11	1,40	15 47	1,65
29 J	09 57	5,00	46	22 25	5,05	49	04 20	1,35	16 53	1,55
30 V	10 56	5,15	53	23 20	5,25	58	05 21	1,25	17 51	1,40

Pont de l'Ascension

du mercredi 17 mai
au lundi 22 mai 2023



Le congé de fin de semaine débute après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Liste « Ensemble pour Zuydcoote »

Vous êtes nombreux, de Zuydcoote et d'ailleurs, à avoir entendu parler des problématiques rencontrées par l'Hôpital Maritime de Zuydcoote depuis quelques semaines.

En effet, suite au départ de médecins vers la polyclinique de Grande-Synthe, la direction a eu la lourde tâche de fermer temporairement 45 lits dans les services gériatrie et soins de suite.

L'Hôpital Maritime de Zuydcoote tient une place à part dans le territoire, d'une part, car il fait partie intégrante de l'histoire de Zuydcoote et, d'autre part, parce qu'il est une institution dans son domaine, avec lequel seul l'hôpital maritime de Berck sur Mer rivalise en termes de qualité de prise en charge.

Par ailleurs, l'établissement est l'un des principaux pourvoyeurs d'emplois à l'Est du Dunkerquois.

Aussi, cette situation nous mobilise au moins autant que vous, car avant d'être élus, nous sommes avant tout Zuydcootois et nous avons tous un lien avec l'Hôpital Maritime, que ce soit ceux qui ont un proche qui y travaille ou y a exercé, ceux qui y travaillent eux-mêmes, ou alors parce que des proches ont bénéficié de la qualité de la prise en charge des agents de l'établissement.

Ainsi, le 7 avril dernier, Monsieur le Député, Paul CHRISTOPHE et Madame le

Maire ont reçu des représentants des principaux syndicats de l'Hôpital Maritime de Zuydcoote afin d'échanger avec eux sur la situation de l'établissement. Le 31 mars déjà, ils avaient reçu, au débotté, les représentants de la CGT après que plusieurs dizaines d'entre eux se soient présentés en mairie de Zuydcoote.

À ce jour, Monsieur le Député et Madame le Maire ont pris attache de nombreuses administrations afin de trouver une solution permettant à l'hôpital maritime de demeurer le fleuron qu'il est dans son domaine.

Ainsi, Madame le Maire est entrée en contact avec les services préfectoraux, tandis que Monsieur le Député a alerté les institutions et notamment les ministres de la Santé et de l'Intérieur mais également le directeur de l'Agence Régionale de Santé.

Ces actions ont permis de défendre auprès des instances les plus hautes de la République, l'indispensable projet de nouvelle balnéothérapie et ainsi récolter pas moins de 2,2 millions d'euros de subventions pour celui-ci.

En outre, le travail réalisé par Monsieur le Député a également permis la résorption d'une partie de la dette de l'hôpital en obtenant une reprise de dette à hauteur de 2 millions d'euros, contribuant de ce fait, à ce que l'hôpital maritime retrouve une capacité d'investissement.

Enfin, ils sont tous deux intervenus pour obtenir la régularisation administrative des familles de deux médecins afin de leur permettre de continuer à exercer à Zuydcoote dans de bonnes conditions.

Vous le constaterez, contrairement aux informations qui ont pu être véhiculées, les élus de notre territoire s'engagent pour préserver l'hôpital maritime de Zuydcoote malgré le fait que celui-ci est confronté, comme tous les hôpitaux de France, au sujet de la désertification médicale et donc aux difficultés de recrutement des médecins indispensables au bon fonctionnement des services.

Il nous est d'ailleurs permis de déplorer les campagnes de recrutement agressives des établissements voisins qui n'hésitent pas à débaucher des médecins localement, entraînant de ce fait une déstabilisation de l'organisation des structures dans lesquelles ils puisent.

Enfin, nous tenons à remercier les syndicats de l'hôpital maritime, notamment FO et la CFDT, dont les propositions formulées suite à la réunion intersyndicale qui s'est tenue en mairie ont été transmises à l'Agence Régionale de Santé. Il est toutefois permis de regretter l'absence de celles de la CGT contrairement à l'engagement pris ce jour-là.

Liste « Un autre chemin pour Zuydcoote/Notre village en transition

Il a été annoncé, lors du conseil du 4 avril, la mise en place d'un concours d'architecture pour le futur équipement communal. Nous sommes étonnés d'en arriver si vite à ce stade alors qu'aucun programme précis n'a été présenté en conseil, hormis une présentation en septembre 2021 d'une base succincte élaborée d'après le recueil des souhaits de chacun. Quel est le coût estimé ? Son plan de financement ? L'endettement

prévu pour la commune ? Est-il supportable pour les 20 années à venir ? Quel est le planning prévu ?

A toutes ces questions basiques, aucune réponse apportée en conseil municipal. Nous sommes donc curieux de prendre connaissance du dossier du concours.

Par ailleurs, sur le chantier du lotissement, il nous semble que la technique du rabattement de nappe ait été employée. La Mairie n'est pas au courant. Or, cette technique requiert une autorisation des ser-

vices de l'État. Mme le Maire et le promoteur ont martelé que le chantier serait exemplaire, nous attendons donc qu'il le soit.

Quant au LIDL, aucune autorisation n'a été donnée, aucun permis de construire n'a été déposé, aucun délai n'est avancé. Mme le Maire recevait les représentants de la marque mi-avril, peut-être aurons-nous des réponses dans cette gazette ?

Bref, beaucoup de flou sur ces sujets !



Monument aux Morts de Zuydcoote

1923

Le conseil municipal de Zuydcoote a décidé d'inaugurer le lundi de Pâques, 2 avril 1923, à 16h30, le monument commémoratif aux victimes de la guerre.

Zuydcoote, pépinière de marins, d'hommes endurcis courageux et braves, petite commune de 567 habitants n'a voulu avoir recours, comme l'a dit Monsieur Félix Coquelle, vice-président du Conseil Général, maire de Rosendaël, ni au département ni à l'Etat, pour ériger son monument ; ses habitants, modestes pêcheurs, ont à eux seuls, fourni les subsides nécessaires, soit 4000 Francs de l'époque.

Il a été commandé à l'Entreprise Générale de Monuments et Caveaux Pruvot – Delahaye de Gravelines.

Le monument se dresse à côté de l'école communale et de la mairie (à l'angle de la rue Jules Ferry et la rue du Général de Gaulle actuelle), entouré de plantes et de fleurs. Il représente une colonne pyramide très simple en granit belge. Les noms des 18 morts sont gravés en lettres d'or sur une plaque de marbre noir. Au-dessus est dessinée la palme des martyrs et au sommet est gravée la croix de guerre. De chaque côté, on a placé un obusier miniature et le monument est protégé par une ligne d'obus reliés par des chaînes, le tout peint en vert.

À partir de 14h, commençait à régner une certaine animation, les autorités sont reçues dans une des salles de l'école.

C'est au pont de Zuydcoote, qu'arrive la musique "La Ghyveloise" et l'Association des Vétérans et des anciens Combattants de Ghyvelde.

Le train de 15h30 amène de nombreuses personnes, parents des familles des morts, 70 garçons et 80 filles valides, pensionnaires du Sanatorium, arrivent sous la direction de leur professeur et entourent le monument.



À la mairie, les autorités sont assemblées, M. Derley, maire, remercie tous ceux qui ont répondu à l'appel du Comité : il est flatté de voir les autorités représentant toutes les opinions, les représentants de l'armée et de la marine, ce qui démontre que l'Union sacrée existe toujours. Il remercie tous ses collaborateurs qui ont contribué à créer cette belle œuvre du monument du souvenir et termine par des souhaits pour la prospérité de la commune.

Après le discours des autorités, le champagne est alors offert aux invités.

La foule était présente ainsi que toute la population de Zuydcoote, de même que les familles des morts.

Après l'exécution d'un chœur par les enfants, M. Derley, maire de Zuydcoote succède au vice-président du Conseil Général et exprime en ces termes les sentiments de la population :

« Toute la commune de Zuydcoote est aujourd'hui réunie autour de ce monument pour rendre un hommage à la mémoire de ses enfants, victimes de la guerre, honorer leur souvenir en témoignage de reconnaissance et pour

donner à leurs familles une marque de sympathie et de respect. »

Quelques minutes avant l'inauguration du monument, un incident pénible s'était produit !

Une veuve de guerre était venue avec un bouquet, persuadée que le nom de son mari était inscrit sur le monument. On devine sa déception en voyant que ce nom n'y était pas. Le mari de cette brave femme, laquelle habite maintenant Petite-Synthe, était avant la guerre concierge au Sanatorium de Zuydcoote. Il s'appelait Maurice Lamps. Il est probable, il est même certain, que la mairie de la commune n'a pas enregistré ce nom car le Sanatorium semble être une administration indépendante. M. Derley, maire de la commune, s'est montré le premier désolé de cette lacune, car il n'y est pour rien. Cette dame a obtenu satisfaction, l'inscription du nom de son mari fut ajoutée les jours suivants.

Le monument fût plusieurs fois déplacé et nous commémorons ce centenaire le 8 mai 2023.

Nord maritime avril 1923